

Child's Right to Identity in Madagascar

Factsheet for the Committee on the Rights of the Child

89th session (17 January 2022 – 18 Feb 2022)

1 Creation of identity

- Selon l'UNICEF, en 2018¹, 78,6% des naissances des enfants de moins de 5 ans étaient enregistrées², soit 1 enfant de moins de 5 ans sur 5 n'était pas enregistré³. Environ 2,5 millions d'enfants malgaches n'ont pas d'acte de naissance⁴.

- Le non-enregistrement des enfants reste plus élevé en milieu rural ainsi que dans les ménages les plus pauvres et chez les mères célibataires. Les régions d'Atsimo Andrefana (3 enfants sur 5) et d'Atsimo Atsinanana (2 enfants sur 5) affichent les pourcentages les plus élevés d'enfants non enregistrés⁵. La situation est très critique dans la ville portuaire de Toamasina où des milliers de personnes n'ont pas d'acte de naissance⁶.

- La loi n°2018-027 du 8 février 2019 relative à l'Etat civil⁷ a remplacé la loi du 9 octobre 1961 et porte à 30 jours (au lieu de 12) le délai pour déclarer une naissance (art 45).

Obstacles à l'enregistrement des naissances:

- *Six accouchements sur dix se font à domicile*⁸: ils sont souvent réalisés par une matrone qui n'est pas habilitée à fournir l'attestation de naissance requise pour l'enregistrement. L'attestation doit en effet être validée par le chef de quartier. Il arrive également qu'elles demandent à un médecin ou à une sage-femme d'établir un certificat d'accouchement moyennant rémunération⁹;

- *Pauvreté*: 78% de la population malgache vit avec moins de 1.90 \$US par jour¹⁰, or les frais de procédures peuvent être élevés malgré le principe de gratuité de l'enregistrement¹¹;

- *Méconnaissance de la loi*: c'est souvent à l'entrée de l'enfant à l'école que les parents sont informés¹²;

- *Difficultés d'accès aux services d'Etat civil* manque de moyens fonctionnels (infrastructures, équipement et humains) des administrations¹³. Pour améliorer la situation, la nouvelle loi prévoit la mise en place au niveau des quartiers (fokontany) de bureaux locaux d'Etat civil pour l'enregistrement des naissances (art. 30 de la Loi n°2018-027);

- *Mères célibataires*: Augmentation du nombre des mères célibataires en charge de leur enfant né de père inconnu^{14,15} (identité lacunaire et obstacles pour accéder aux aides financières). Un projet de loi est évoqué pour limiter les naissances de pères inconnus¹⁶. Selon le sénateur Marcel Eongombelo cette loi prévoit que quand une mère indiquera qui est le père de son enfant, le nom de celui-ci apparaîtra sur la copie de l'acte de naissance¹⁷.

Pour faire face à ces obstacles :

- campagne de sensibilisation sur l'importance de l'enregistrement des naissances (2020)¹⁸;

- Mise en place en 2018 d'un plan stratégique décennal pour améliorer le système d'enregistrement des faits d'Etat civil, avec l'appui de l'UNICEF¹⁹;

- Projet Prodigy²⁰ de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité Malagasy, lancé en 2019 par le gouvernement, avec le soutien de la Banque Mondiale, en vue d'accroître l'accès inclusif à l'identité légale pour tous les citoyens malgaches.

Nationalité. Selon la loi²¹, la femme malgasy peut dorénavant transmettre sa nationalité à ses enfants de la même façon qu'un homme et ce quelle que soit sa situation matrimoniale.

Apatrides : difficulté de déterminer l'ampleur du phénomène car ces personnes sont souvent en situation d'illégalité et vivent cachées²². «

Aujourd'hui, à Madagascar, la naturalisation reste le seul moyen pour un apatride d'obtenir la nationalité malgache. Mais le processus semble « bloqué ». Depuis 1960, seulement 1600 personnes ont été naturalisées²³.»

La situation des Karanes, une minorité originaire d'Asie du Sud, est préoccupante. Ils sont apatrides de génération en génération et leur naturalisation dépend du bon vouloir du gouvernement qui n'est pas enclin à leur accorder la nationalité malgache²⁴. En 2019, le sénateur Mourad Abdirassoul a présenté un projet de loi qui aurait pour but de modifier le code de la nationalité afin de résoudre le problème de l'apatride d'ici à 2024²⁵.

Procréation médicalement assistée (PMA) : le centre de fertilité de Madagascar, spécialisé dans la PMA, a ouvert ses portes en 2014²⁶. Selon la loi portant code de la santé (2011)²⁷:

- le don d'embryons et toutes les formes de maternité de substitution sont interdits;
- il ne peut être fait commerce du matériel germinal humain ni des produits résultant d'embryons ;
- toute personne a accès aux données relatives à son ascendance. Malgré cette affirmation le don est anonyme, selon le site du CEFERMAD²⁸.

Considérations

- Quels efforts supplémentaires l'Etat va-t-il fournir pour assurer et faciliter l'enregistrement des naissances, y compris dans les régions rurales ?

- Quelles mesures l'Etat va-t-il mettre en place pour renforcer le statut juridique des enfants nés de père inconnu et fournir d'aide aux mères célibataires ?

- Comment l'Etat va-t-il régler la situation des apatrides, en particulier pour la minorité Karane ?

- En cas de PMA, des mesures vont-elles être mises en place pour conserver les données sur l'identité du donneur et permettre à l'enfant d'avoir accès à ses origines ?



2

Modification of identity

Abandon d'enfants et enfants privés d'environnement familial

- La loi²⁹ n° 2007-023 du 20 août 2007 édicte la primauté du maintien de l'enfant au sein de sa famille ainsi que l'application du principe de subsidiarité concernant la protection de remplacement, et le droit de maintenir des relations personnelles avec ses parents.

- L'abandon d'enfant est considéré comme une forme de maltraitance et puni par le Code pénal et l'ordonnance n°60-025 du 4 mai 1960³⁰. Cependant, ces lois ne traitent pas la source du problème dont l'ampleur est difficile à évaluer faute d'étude récente.

- Parmi les enfants de moins de 18 ans, 12,7 % ne vivent avec aucun des parents biologiques alors que 9.3% ont leurs parents vivants³¹. 89,1% des enfants qui ne vivent avec aucun parent biologique vivent dans un ménage dirigé par un membre de la famille (pour 5,1%, il s'agit du conjoint)³².

-Les enfants abandonnés et orphelins sont pris en charge par des centres à vocation sociale, organismes public agréé par l'Etat (art. 8 loi relative à l'adoption)³³. Selon un contact local, les centres d'accueil de l'Etat sont très peu nombreux, il s'agit surtout d'initiatives privées.

D'après l'art 24 de cette même loi le délai de recherche de la famille d'origine d'un enfant abandonné est de 3 mois suite à quoi l'enfant est transféré dans un centre pour adoption³⁴.

- D'après une autre source locale, des projets de décret sur « les familles d'accueil », « les centres pour adoption » et les « centres à vocation sociale » sont en cours au niveau du Ministère de la population, de la protection sociale (MPPSPF).

Enfants en situation de rue. Selon l'*Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice*, ils sont de plus en plus nombreux et exposés à des abus ; ils sont souvent envoyés dans la rue par leurs parents pour mendier³⁵. Selon une étude de 2015 (ISTS et PFSCE), on compte environ 23 000 enfants en situation de rue à Antananarivo dont 22 % vivent dans la rue et 78 % y travaillent pendant le jour³⁶.

Le plan stratégique décennal adopté en 2017 pour l'amélioration du système d'enregistrement donne priorité aux groupes vulnérables incluant les enfants des rues et ceux vivant dans les zones enclavées³⁷.

Jumeaux. Pour le peuple Antambahoaka (sud-est de Madagascar), accoucher de jumeaux représente, selon une croyance ancestrale, une malédiction pour la famille. Un ou les deux sont alors abandonnés, à l'heure actuelle le plus souvent en institutions mais parfois encore dans la nature³⁸.

Selon l'OSCDH³⁹, un projet de loi sur le rejet des enfants jumeaux bien qu'évoqué n'a pas encore été adopté et les campagnes de sensibilisation ne sont pas très efficaces.

Adoption. La loi prévoit le recours à l'adoption comme une solution de dernier recours si des mesures de remplacement au sein de la communauté ou d'une famille d'accueil⁴⁰ s'avèrent inefficaces⁴¹. Baisse du nombre d'adoptions internationale (50 en 2017, 30 en 2020)⁴². Il y a eu 14 adoptions nationales en 2020⁴³.

-Au cours des dernières années le nombre d'adoptions internationales devançait largement celui des adoptions nationales alors que la loi privilégie les adoptions nationales.

- L'enfant malgache adopté ayant acquis une autre nationalité ne perd pas sa nationalité d'origine⁴⁴.

-Il n'est pas clair quels services sont disponibles en termes de soutien, de conseil, de médiation pour accompagner les adoptés (nationaux et internationaux) en quête de leurs origines

Considérations

- Comment l'Etat va-t-il mettre en œuvre de façon effective la stratégie nationale de la protection sociale 2019-2023 afin d'améliorer le soutien aux familles et la prévention des abandons ?

- L'Etat a-t-il prévu de renforcer la sensibilisation sur la situation d'abandon des jumeaux du peuple Antambahoaka et de développer une réglementation efficace en la matière ?

3

Falsification of identity

Adoption. Les adoptions illégales constituent une infraction⁴⁵. Toutefois il n'existe pas de procédure en vigueur lorsque des pratiques illicites sont découvertes⁴⁶. Selon l'Autorité centrale de l'Adoption Malagasy (ACAM), aucune pratique illicite en matière d'adoption internationale depuis 2015 n'a été constatée⁴⁷.

Mariage de mineurs. L'âge matrimonial est fixé à 18 ans par la loi⁴⁸. La loi sur la lutte contre la Traite des Êtres Humains⁴⁹ prohibe le mariage forcé.

Malgré ces dispositions, les mariages précoces sont toujours pratique courante et modifient indument l'identité (état civil) du jeune. Madagascar est l'un des pays avec le taux le plus élevé de mariages précoces. D'après le dernier recensement (2018), parmi les femmes de 20-24 ans, 44,4% se sont mariées ou étaient en couple avant 18 ans et 8,6% avant 15 ans⁵⁰ ⁵¹. Cette pratique est renforcée dans les zones rurales et du fait qu'elle est prévue par certaines traditions culturelles (moletry, valifofo, marché aux filles, vente d'épouses, etc.)⁵².

- Une Stratégie Nationale de Lutte contre le Mariage d'Enfants ayant pour but de réduire le taux de 41,2 % à 21,2 % en sept ans a été adoptée en 2018⁵³. L'OSCDH recommande d'en accélérer la mise en œuvre⁵⁴. Des campagnes de sensibilisation ont été menées à l'endroit des autorités locales, des leaders traditionnels, des chefs religieux et des membres de la société civile⁵⁵.



3

Falsification of identity

Travail des enfants. De nombreux enfants des zones rurales quittent leur famille pour rejoindre la capitale afin d'effectuer divers petits métiers. Ils se retrouvent éloignés de leur famille et extrêmement vulnérables⁵⁶.

Les enfants des zones rurales, côtières et urbaines défavorisées sont victimes de trafic dans le but du travail domestique, travail forcé dans les mines, pêche et agriculture et également de trafic sexuel (souvent avec l'implication de la famille et des amis). Certains enfants sont recrutés frauduleusement pour travailler dans la capitale en tant que serveuses, bonnes, masseuses et sont exploitées sexuellement⁵⁷. Selon un contact local, la police des mœurs et des mineurs dispose de trop peu de moyens pour pouvoir effectuer des descentes régulières. Il existe un problème de corruption de fonctionnaires qui fournissent de faux papiers d'identité pour faciliter le tourisme sexuel d'enfants⁵⁸.

Considérations

- Quelles mesures sont en place pour faire respecter l'âge légal du mariage et soutenir les initiatives des conventions communautaires (DINA) contre les mariages précoces ?
- Quelles mesures l'État envisage-t-il pour empêcher que les enfants aillent travailler loin de leur famille dans des conditions dangereuses ?

4

Preservation of identity and access to origins

- L'ACAM tient à jour une banque de données confidentielles des adoptions, accessible au seul adopté et à ses descendants sur décision judiciaire⁵⁹. L'intéressé introduit une demande auprès du Tribunal de première instance aux fins d'ouverture du dossier⁶⁰.
- L'État a centralisé, dans un établissement public, les informations sur les origines de l'enfant et sur son adoption. Lorsque les informations de base sont incomplètes ou inexistantes, l'ACAM peut mobiliser une équipe pour faire des recherches locales ainsi qu'auprès des centres⁶¹.

5

Restoration of identity

Jugement supplétif. Si la déclaration de naissance n'a pas été faite dans les 30 jours, il faut passer par une procédure juridictionnelle afin de faire prononcer un jugement supplétif. Il s'agit d'une procédure d'enregistrement rétroactif des naissances prononcée par le tribunal de première instance et dont le jugement est déclaratif et opposable à tous⁶². La délivrance d'actes de naissance par jugement supplétif a été renforcée lors des audiences foraines⁶³.

5

Restoration of identity

Traite

- La loi sur la lutte contre la Traite des Êtres Humains⁶⁴ criminalise la traite des personnes et notamment des enfants (travail domestique ou forcé, mariage forcé, etc.).
- Mise en place d'un plan national de lutte contre la traite des personnes (2015-2019) qui ne traite cependant pas spécifiquement la traite des enfants à des fins sexuelles⁶⁵.
- Le pays fournit des efforts en termes d'enquête et de condamnation. En 2020, 24 cas d'enquête de trafics potentiels étaient en cours impliquant 30 suspects. Pour la première fois depuis des années le gouvernement indique avoir enquêté et poursuivi des suspects impliqués dans le trafic sexuel d'enfants notamment le tourisme sexuel⁶⁶.
- La prévention et l'assistance aux victimes se sont améliorées. On relève à Nosybe la mise en place d'un programme de familles d'accueil pour les enfants victimes d'exploitation. En 2018, 10 familles y ont participé et ont accueilli 18 enfants. Le gouvernement a continué à soutenir le Centre Manjary Soa à Antananarivo, qui a accueilli 30 enfants retirés de situations de travail forcé et de trafic sexuel⁶⁷.
- L'inexistence de procédure systématique pour repérer les victimes, le manque de moyens et de données statistiques fiables rendent cependant la lutte contre la traite insuffisante⁶⁸.

Considérations

- L'État envisage-t-il de faciliter la procédure de jugement supplétif ?
- Une collaboration pourrait-elle être envisagée entre le Ministère de l'enseignement national et le Ministère de l'intérieur pour la création d'un service d'enregistrement des enfants sans documents d'identité dans les écoles publiques primaires ?
- Est-il envisagé que des procédures systématiques d'identification des victimes de la traite soient mises en place ainsi que des mesures de réintégration familiale, si cela est dans l'intérêt des enfants victimes ?
- Comment l'État va-t-il renforcer les enquêtes et les poursuites de circuit de trafiquants (centres de massage, tour opérateur, hôtels, taxis) ?

¹INSTAT, UNICE, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019 rapport complet p521*

Retrieved from <https://www.instat.mg/p/mics-2018-rapport-des-resultats-de-lenquete-aout-2019>

²INSTAT, UNICE, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs*

Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019, résumé statistique, p89

Retrieved from <https://www.instat.mg/p/mics-2018-rapport-des-resultats-de-lenquete-aout-2019>

³Ibid



- ⁴ETAT CIVIL.PW, REGARDS DE FEMMES (2020), *Campagne de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances –Madagascar 2020* <https://www.etatcivil.pw/campagne-de-sensibilisation-sur-lenregistrement-des-naissances-madagascar-2020/>
- ⁵INSTAT, UNICEF, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019*. Retrieved from <https://www.unicef.org/madagascar/documents/mics-6-2018-enregistrement-des-naissances>
- ⁶Miangaly Ralitera, *Tomasina - Problème crucial d'Etat civil*, *lexpress.mg*, (février 2019), Retrieved from : <https://lexpress.mg/26/02/2019/toamasina-probleme-crucial-detat-civil/>
- ⁷<http://citizenshiprightsfrance.org/wp-content/uploads/2020/05/Madagascar-Loi-n2018-027-du-08022019-relative-a-l-etat-civil.pdf>
- ⁸INSTAT, UNICEF, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019*. Retrieved from <https://www.unicef.org/madagascar/media/3111/file/UNICEF>
- ⁹PLATEFORME SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ENFANCE (juin 2017). *Accès aux documents d'identité, rapport d'étude*. p28
Retrieved from <http://www.pfsce.org/index.php/fr/projets-realises>
- ¹⁰INSTAT, UNICEF, OXFORD POLICY MANAGEMENT (octobre 2020), *Les privations multiples des enfants à Madagascar*. Retrieved from : <https://www.unicef.org/madagascar/media/4281/file/MODA%20-%20UNICEF%202020.pdf>
- ¹¹PLATEFORME SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ENFANCE (juin 2017). *Accès aux documents d'identité, rapport d'étude*. p32
Retrieved from <http://www.pfsce.org/index.php/fr/projets-realises>
- ¹²PLATEFORME SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ENFANCE. *Accès aux documents d'identité, rapport d'étude*, p35
Retrieved from <http://www.pfsce.org/index.php/fr/projets-realises>
- ¹³PLATEFORME SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ENFANCE (juin 2017). *Accès aux documents d'identité, rapport d'étude*, p32
Retrieved from <http://www.pfsce.org/index.php/fr/projets-realises>
- ¹⁴Mirana Ihariliva, (24 juillet 2021), *Naissance – Une loi contre les pères prodigues*. Retrieved from <https://lexpress.mg/24/07/2021/naissance-une-loi-contre-les-peres-prodigues/>
- ¹⁵16,2% des enfants ne vivent qu'avec leur mère alors que seulement 3,6% ont leur père décédé (enquête par grappe). INSTAT, UNICEF, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019*
Retrieved from https://washdata.org/sites/default/files/202008/Madagascar%202018%20MICS%20Survey%20Findings%20Report_French_low_res.pdf.
- ¹⁶Mirana Ihariliva, (24 juillet 2021), *Naissance – Une loi contre les pères prodigues*. Retrieved from <https://lexpress.mg/24/07/2021/naissance-une-loi-contre-les-peres-prodigues/>
- ¹⁷Ibid
- ¹⁸ETAT CIVIL.PW, REGARDS DE FEMMES (2020), *Campagne de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances –Madagascar 2020* <https://www.etatcivil.pw/campagne-de-sensibilisation-sur-lenregistrement-des-naissances-madagascar-2020/>
- ¹⁹R. Dominique, Midi Madakasikara (22 novembre 2017). *Etat-civil : Etablissement des statistiques*
<http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2017/11/22/etat-civil-etablissement-des-statistiques/>
Voir également <https://systemesec.ca/apercus-de-pays/madagascar>
- ²⁰<https://digital.gov.mg/2020/04/18/projet-prodigy/>
- ²¹Loi n° 2016 – 038 modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 60-064 du 22 juillet 1960 portant Code de la nationalité malagasy. Retrieved from <http://citizenshiprightsfrance.org/wp-content/uploads/2016/12/Madagascar-Loi-n2016-038.pdf>
- ²²Paulina Zidi (12 avril 2018), *Madagascar : le HCR sensibilise à la situation des apatrides sur l'île*. Retrieved from : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180412-madagascar-apatrides-hcr-sensibilise-situation>
- ²³Paulina Zidi (12 avril 2018), *Madagascar : le HCR sensibilise à la situation des apatrides sur l'île*. Retrieved from : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180412-madagascar-apatrides-hcr-sensibilise-situation>
- ²⁴ROSA-LUXEMBOURG-STIFTUNG (2020), *L'Atlas des apatrides, faits et chiffres sur l'exclusion et les déplacements forcés*.p34 Retrieved from : https://www.rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/La_Atlas_des_Apatrides.pdf
- ²⁵Ibid p34
- ²⁶<http://www.centre-fertilite-madagascar.com/don-ovocytes-gametes-males/>
- ²⁷Loi n°2011-002 portant code de la santé (art. 271 bis). Retrieved from <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/97799/116199/F1071917999/M/DG-97799.pdf>
- ²⁸<http://www.centre-fertilite-madagascar.com/le-cefermad/>
- ²⁹Loi n° 2007-023 du 20 août 2007 Retrieved from <http://jafbase.fr/docAfrique/Madagascar/Loi%20droits%20et%20protection%20des%20enfants%20Madagascar.pdf>
- ³⁰<http://www.justice.mg/wp-content/uploads/textes/1TEXTES%20NATIONAUX/DROIT%20PRIVE/Textes%20sur%20la%20famille/6.pdf>
- ³¹INSTAB, UNICE, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019* *rapport complet* p 133 Retrieved from <https://www.instat.mg/p/mics-2018-rapport-des-resultats-de-lenquete-aout-2019>
- ³²Ibid
- ³³Loi n°2017–014 relative à l'adoption https://www.adoptioneafa.org/wp-content/uploads/2018/05/Loi-n°2017-014_fr_madagascar.pdf
- ³⁴Loi n°2017–014 relative à l'adoption, art 25
https://www.adoptioneafa.org/wp-content/uploads/2018/05/Loi-n°2017-014_fr_madagascar.pdf
- ³⁵Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, *Résumé des communications des parties prenantes concernant Madagascar : Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*, A/HRC/WG.6/34/MDG/3 (Novembre 2019), para 69. Retrieved from <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/244/59/PDF/G1924459.pdf?OpenElement>
- ³⁶BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT, « *Je suis un enfant de la rue mais j'ai des droits, j'ai des rêves, j'ai une vision.* » (5 mai 2021). Retrieved from <https://www.ibcr.org/fr/nouvelles/je-suis-un-enfant-de-la-rue-mais-jai-des-droits-jai-des-reves-jai-une-vision/>
- ³⁷Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme, Groupe de travail sur l'Examen périodique universel : *Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme Madagascar* (A/HRC/WG.6/34/MDG/1) (Novembre 2019). Retrieved from <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/247/69/PDF/G1924769.pdf?OpenElement>
- ³⁸M.E., Taylor (2020, June 24). “*Why twins are killed among the Antambahoaka people of Madagascar.*” <https://face2faceafrica.com/article/why-twins-are-killed-among-the-antambahoaka-people-of-madagascar>
- ³⁹Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, *Résumé des communications des parties prenantes concernant Madagascar : Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*, A/HRC/WG.6/34/MDG/3 (Novembre 2019), para 77. Retrieved from <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGindex.aspx>
- ⁴⁰régies par le décret n°2006-885 de 2006
- ⁴¹Loi n°2017-014 relative à l'adoption Retrieved from https://www.adoptioneafa.org/wp-content/uploads/2018/05/Loi-n°2017-014_fr_madagascar.pdf
- ⁴²<https://assets.hcch.net/docs/05ee8ab7-86a8-4418-9183-da8576319ce8.pdf>
- ⁴³<https://assets.hcch.net/docs/05ee8ab7-86a8-4418-9183-da8576319ce8.pdf>
- ⁴⁴<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/le-processus-de-l-adoption-internationale/le-choix-du-pays-d-origine/article/adoption-a-madagascar>
- ⁴⁵Loi n°2017-014 relative à l'adoption (art. 26). Retrieved from https://www.adoptioneafa.org/wp-content/uploads/2018/05/Loi-n°2017-014_fr_madagascar.pdf
- ⁴⁶HCCH. *Questionnaire sur le fonctionnement pratique de la convention adoption de 1993*, Doc. préI. No 3 de février 2020 pour la Commission spéciale de 2021. Retrieved from : <https://assets.hcch.net/docs/01ad70f8-c9cb-43c7-84f2-a9d7337be6d2.pdf>
- ⁴⁷Ibid
- ⁴⁸Loi n°2007-022 du 20 août 2007 relative aux mariages et aux régimes matrimoniaux. Retrieved from <http://www.justice.mg/wp-content/uploads/textes/1TEXTES%20NATIONAUX/DROIT%20PRIVE/Textes%20sur%20la%20famille/5.pdf>
- ⁴⁹Loi N° 2014 – 040 sur la lutte contre la traite des êtres humains <http://www.justice.mg/wp-content/uploads/2019/02/L2014-040.pdf>
- ⁵⁰INSTAT Madagascar (2018). *Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3), résultats globaux du recensement général de la population et de l'habitation de 2018 de Madagascar*, p125 Retrieved from : https://www.instat.mg/documents/upload/main/INSTAT_RGPH3-Definitif-ResultatsGlogaux-Tome1_17-2021.pdf
- ⁵¹Les proportions sont plus élevées dans 5 régions (Atsimo Atsinanana (60%), Atsimo Andrefana (66%), Melaky (54%), Betsiboka (51%), Sofia (54%). INSTAT, UNICEF, BANQUE MONDIALE, USAID (2019). *Enquête par grappe à indicateurs Multiples, 2018, Rapport des résultats de l'enquête août 2019*
- ⁵²ECPAT . *Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales*, Madagascar, p18. Retrieved from <https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2015-madagascar-ilovepdf-compressed.pdf>

⁵³Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme, Groupe de travail sur l'Examen périodique universel : *Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme Madagascar* (A/HRC/WG.6/34/MDG/1) (Novembre 2019). Retrieved from <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/247/69/PDF/G1924769.pdf?OpenElement>

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGindex.aspx>

⁵⁴Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, *Résumé des communications des parties prenantes concernant Madagascar : Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*, para 76 A/HRC/WG.6/34/MDG/3 (Novembre 2019), retrieved from

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGindex.aspx>

⁵⁵Union chrétienne féminine Madagascar, Examen périodique universel Madagascar 3ème cycle (Novembre 2019), p1. Retrieved from https://www.upr-info.org/sites/default/files/general-document/pdf/structure_fiche_de_plaidoyer_epu-1.pdf

⁵⁶Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, *Résumé des communications des parties prenantes concernant Madagascar : Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*, A/HRC/WG.6/34/MDG/3 (Novembre 2019), para 67. retrieved

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGindex.aspx>

⁵⁷DEPARTMENT OF STATE, UNITED STATE OF AMERICA (2021). *Trafficking in person report. P 366* Retrieved <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/09/TIPR-GPA-upload-07222021.pdf>

⁵⁸DEPARTMENT OF STATE, UNITED STATE OF AMERICA (2021). *Trafficking in person report. p365, 367.* Retrieved from <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/09/TIPR-GPA-upload-07222021.pdf>

⁵⁹<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/le-processus-de-l-adoption-internationale/le-choix-du-pays-d-origine/article/adoption-a-madagascar>

⁶⁰HCCH. *Questionnaire sur le fonctionnement pratique de la convention adoption de 1993*, Doc. pré. No 3 de février 2020 pour la Commission spéciale de 2021. Retrieved from : <https://assets.hcch.net/docs/01ad70f8-c9cb-43c7-84f2-a9d7337be6d2.pdf>

⁶¹Ibid

⁶²PLATEFORME SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ENFANCE (juin 2017). *Accès aux documents d'identité, rapport d'étude* (juin 2017), p29 Retrieved from <http://www.pfsce.org/index.php/fr/projets-realises>

⁶³Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme, Groupe de travail sur l'Examen périodique universel : *Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme Madagascar* (A/HRC/WG.6/34/MDG/1) (Novembre 2019), para 74 Retrieved from <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGindex.aspx>

⁶⁴Loi N° 2014 – 040 Sur la lutte contre la traite des êtres humains <http://www.justice.mg/wp-content/uploads/2019/02/L2014-040.pdf>

⁶⁵ECPAT INTERNATIONAL, *L'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar pour l'Examen Périodique Universel de la situation des droits de l'homme au Madagascar (28 mars 2019)*, para 19. Bangkok, Thaïlande. Retrieved from https://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewixwIbyyaTzAhUJhP0HHbOaDnkQFnoECAIQAAQ&url=https%3A%2F%2Fupr.doc.ohchr.org%2Fuprweb%2Fdownloadfile.aspx%3Ffilename%3D6898%26file%3DFrenchTranslation&usg=AOvVaw1YDIIIOT8iiR_VI3IZBMmD

⁶⁶⁵⁸DEPARTMENT OF STATE, UNITED STATE OF AMERICA (2021). *Trafficking in person report. p364.* Retrieved from <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/09/TIPR-GPA-upload-07222021.pdf>

⁶⁷DEPARTMENT OF STATE, UNITED STATE OF AMERICA (2019). *Trafficking in person report. P303* Retrieved from <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/06/2019-Trafficking-in-Persons-Report.pdf>

⁶⁸DEPARTMENT OF STATE, UNITED STATE OF AMERICA (2021). *Trafficking in person report. P 364-367* Retrieved from <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/09/TIPR-GPA-upload-07222021.pdf>